

LES DISTINCTIONS DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS FORESTIERS DU QUÉBEC

2026

FORMULE DE MISE EN CANDIDATURE

Nous vous invitons à proposer des candidats et des candidates pour les trois distinctions de l'Ordre.



Date limite pour soumettre une candidature : **vendredi 5 JUIN 2026, à 16 h.**

Les distinctions seront remises lors du Congrès de l'Ordre, auquel participe de nombreux invités d'honneur. La nouvelle est par la suite diffusée dans les médias.

Celui-ci procède à leur examen et transmet ses recommandations au Conseil d'administration à qui il appartient de désigner le ou la récipiendaire de ces hautes distinctions.

Toutes les candidatures sont adressées à la directrice des communications de l'Ordre qui les soumet au comité des distinctions.

distinctions.oifq.com



Ordre
des ingénieurs
forestiers
du Québec

FORMULE DE MISE EN CANDIDATURE

Nous vous invitons à proposer des candidats et des candidates pour les trois distinctions de l'Ordre.



Médaille de l'Ordre

- Les candidatures doivent être soumises par écrit et être supportées par au moins 5 membres de l'Ordre.
- Chaque candidature doit être accompagnée d'un curriculum vitae complet du candidat ou de la candidate, incluant ses qualifications académiques, ses réalisations professionnelles, les distinctions et honneurs qui lui ont été rendus, sa participation aux affaires de l'Ordre ou tout autre élément d'intérêt justifiant sa candidature à cette distinction.
- Une lettre avec une description des raisons reliées à la mise en candidature.



Ingénieure forestière - ingénieur forestier de l'année

- Les candidatures doivent être soumises par écrit et être supportées par au moins 5 membres de l'Ordre.
- Chaque candidature doit être accompagnée d'un curriculum vitae complet du candidat ou de la candidate, incluant ses réalisations professionnelles et tout autre élément d'intérêt justifiant sa candidature à cette distinction.
- Une lettre avec une description des raisons reliées à la mise en candidature.



Distinction Henri-Gustave-Joly-de-Lotbinière

- Les candidatures doivent être soumises par écrit et être supportées par au moins 5 membres de l'Ordre.
- Chaque candidature doit être accompagnée d'un curriculum vitae complet du candidat ou de la candidate, incluant ses qualifications académiques, ses réalisations professionnelles, les distinctions et honneurs qui lui ont été rendus, sa participation aux affaires de l'Ordre et tout autre élément d'intérêt justifiant sa candidature à cette distinction.
- Une lettre avec une description des raisons reliées à la mise en candidature.

Date limite pour soumettre une candidature : **vendredi 5 JUIN 2026, à 16 h.**

Nous, soussignés, membres de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, proposons la candidature de:

M., Mme _____ pour la distinction :

Médaille de l'Ordre

Ingénieure forestière - ingénieur forestier de l'année

Distinction Henri-Gustave-Joly-de-Lotbinière

Nom des proposeurs (en caractères d'imprimerie)

Signature

La formule de mise en candidature, comprenant la signature de 5 membres de l'Ordre, le curriculum vitae du candidat ou de la candidate, une lettre descriptive doit parvenir par courrier (sous pli confidentiel) ou par courriel au plus tard le vendredi 5 juin 2026, à 16 h à marie-claude.dussault@oifq.com

Mme Marie-Claude Dussault, MBA

Directrice des communications et de la formation continue
Ordre des ingénieurs forestiers du Québec,
2750, rue Einstein, bureau 110 Québec (Québec) G1P 4R1



Ordre
des ingénieurs
forestiers
du Québec

[distinctions.oifq.com](https://www.oifq.com)